

Composition 2em période
A) DESCRIPTION

Pour se loger une famille moderne de taille moyenne, dispose d'un terrain de 528,9 mètres carrés environ de superficie sur lequel serait édifié un appartement composé d'un salon, trois chambres à coucher, une cuisine contigüe à un coin de repas, un espace réservé aux toilettes et une terrasse(voir plan ci-joint)

B) RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES SUR L'OUVRAGE A DESSINER

1)- EN INFRASTRUCTURE

a- Semelles isolée sous poteaux carrés, en BA, de forme parallélépipédique, de 40x40x25cm de volume, édifiées moins 1,00mètre.

b-Semelles filantes sous murs en béton simple de compression de 40x 25cm de section, édifiées également à moins 1,00mètre.

c- Murs de soubassement, en moellons mosaïques assises régulières appareillage sur une épaisseur de 30cm, avec un débord extérieur de 5cm .

d- Chainages bas au niveau des murs de soubassement de 30x20cm de section transversale.

e- Plancher de rez de chaussée constitué par des hérissons ,sur une couche de 25cm d'épaisseur, recouvert sur 5cm de mortier de ciment gras , dosé à 400kgp/m³.Ce niveau fini du plancher de rez de chaussée constituera le niveau de référence ± 0.00 mètre.

Le revêtement des sols de la cuisine du coin repas et des toilettes sera du carrelage en mosaïque de 2, celui de la terrasse en mosaïque de 5.

Le second niveau du bâtiment sera également constitué par une surélévation de 15cm d'hérissons, revêtus par 5cm de mortier de ciment richement dosé à 400kgp /m³

2)-EN SUPERSTRUCTURE

a- Perron d'accès au sol du bâtiment, en béton simple de compression, de giron 30cm et de bec de marche 2cm, enduit étant bouchardé au mortier de ciment gras .Niveau supérieur du second gradin : 15cm

b-Poteaux carrés en BA de 25x25 cm de section

c- Murs d'élévation édifiés en agglomérés de 20

d-Dimension des baies :

-porte principale métallique, à deux vantaux, de 150x220 cm

- porte de secours, également métallique et à deux vantaux de 150x205cm

- porte intérieures des toilettes, en iso plane de 70x200 cm

-Fenêtre métalliques, à deux vantaux, de 120x120cm sauf celles du niveau bas qui sont de 120x140cm

Appuis : nez=10cm et oreille =10cm (voir le détail sur le figure(1).

-Feuillure commune de 5cm

e- Chainage haut de 25cm x 20 cm de section transversale au dessus des baies leur servant de linteaux.

f- Hauteur habitable : 3,50 mètres

g- Retombée de la dalle du plancher supérieur sur les murs est égale à 10cm

3)- MISE HORS D'EAU

Elle sera composée de :

a - D'une dalle pleine mince en béton armé de 10cm d'épaisseur comportant des auvents de 10cm avec larmier (voir détail de larmier des appuis de fenêtre)

b-D'une forme de pente réalisée en mortier de ciment dont le matériau inerte serait du gros sable sur une pente de 2,5cm par mètre formant un faitage central (voir détail sur le plan voir figure 2)

TRAVAIL DEMANDE

En s'aidant de la vue en plan de l'appartement renfermant certains détails, des renseignements techniques sur l'ouvrage à édifier ci-dessus énuméré et des instruments de dessin représenter, sur format A3 vertical, à l'échelle 1/50(0,02) et avec cotation complète :

c) la vue en plan.

d) La coupe longitudinale A-A

NB : Représentation des mobiliers et sanitaires exigée

